

VERS UN DOSSIER PATIENT NUMÉRIQUE

AU NIVEAU LOCAL : avec votre outil professionnel, vous constituez et suivez vos dossiers patients et les informations que vous avez collectées

AU NIVEAU TERRITORIAL : avec Terr-eSanté, vous retrouvez les informations médicales et médico-sociales pertinentes du parcours de soins de vos patients, et des services associés, pour plus d'échanges au sein du cercle de soins

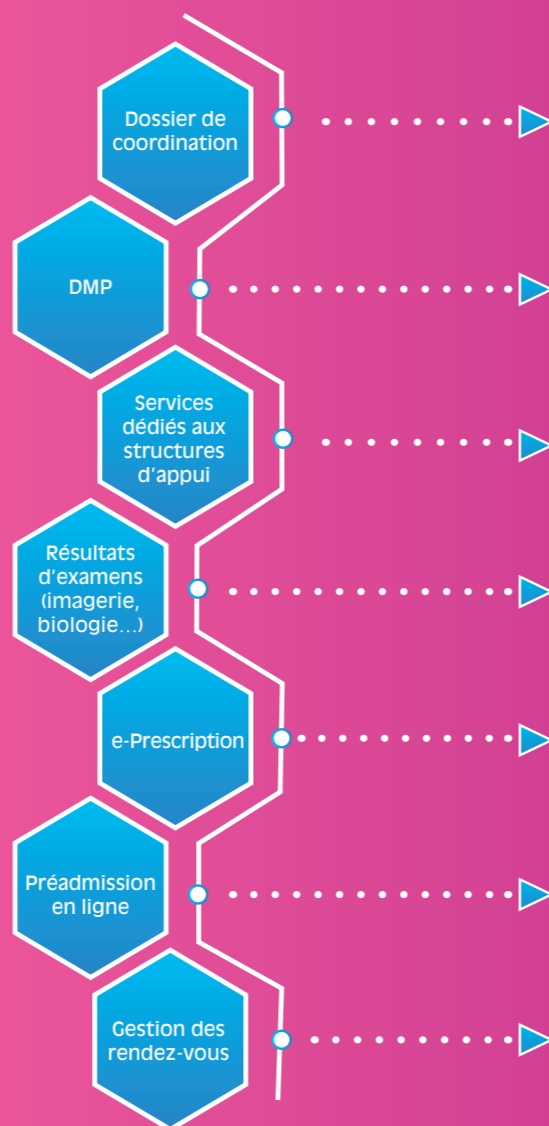
AU NIVEAU NATIONAL : avec le DMP, vous retrouvez les informations médicales nécessaires pour une prise en charge en tout lieu et en toute circonstance

UN OUTIL CONÇU POUR VOUS

Votre outil professionnel et le DMP sont intégrés à Terr-eSanté pour :

- > Accéder directement à la plateforme depuis votre outil professionnel
- > Améliorer la qualité de l'information
- > Éviter la double saisie
- > Faciliter la coordination et l'accès aux informations renseignées par vos confrères

VOS SERVICES TERR-eSANTÉ



Les services Terr-eSanté facilitent la coordination et la prise en charge d'un patient complexe entre les professionnels qui participent à cette prise en charge.

Autorisée par la CNIL, la plateforme est 100% sécurisée : les données de vos patients sont protégées.

Résumé des événements majeurs du parcours de vos patients

Accès à de nombreuses informations essentielles : nom de la personne de confiance à prévenir en cas d'urgence, directives anticipées du patient, éléments de synthèse et de compte rendu déposés par vos confrères à l'échelle du territoire national

Saisie et suivi des demandes de prise en charge, évaluation et suivi des dossiers

Historique des résultats d'exams quel que soit le prescripteur et le laboratoire de biologie médicale

Partage de vos prescriptions pour éviter une redondance et permettre la conciliation médicamenteuse

Réduction du temps de gestion administrative et accès facilité à l'ensemble des pièces justificatives des patients hospitalisés

Prise de rendez-vous facilitée pour vos patients, quelle que soit la solution que vous utilisez

LE BON COMPLÉMENT DU DMP

Terr-eSanté est la solution régionale qui permet de partager des informations entre professionnels de santé franciliens et d'accéder à des services dédiés.

Le Dossier Médical Partagé est le carnet de santé numérique du patient.

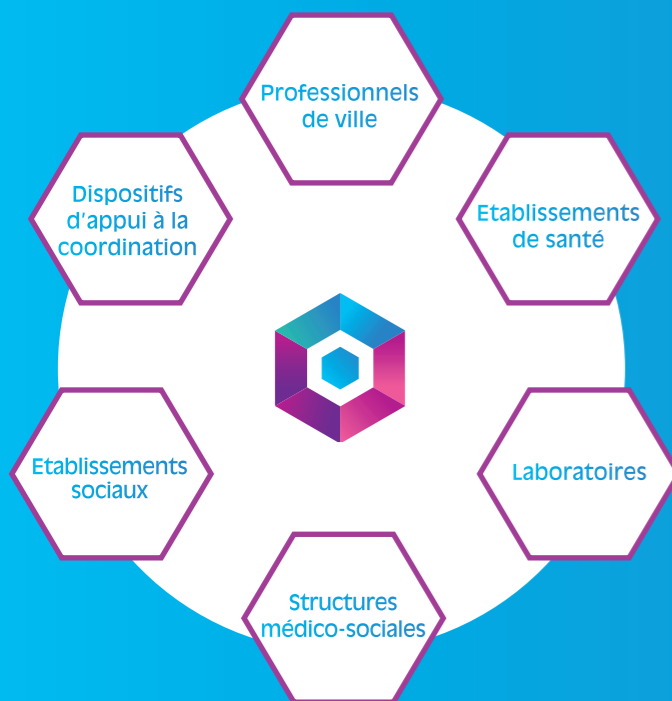
Dès lors qu'il vous y autorise, vous pouvez accéder aux principales informations concernant votre patient.

Porté par l'Assurance Maladie, le DMP est alimenté par les acteurs de la santé sur l'ensemble du territoire national : il favorise l'échange entre patients et professionnels de santé.



QUI PEUT BENEFICIER DE TERR-eSANTÉ ?

Terr-eSanté est destiné à tous les professionnels et structures qui prennent en charge et accompagnent un patient et qui forment son cercle de santé.



Le cercle de santé
de l'utilisateur

TERR-eSANTÉ
est un service proposé
par l'Agence régionale
de santé Île-de-France
et porté par les professionnels
du territoire



Agence régionale de santé Île-de-France
35 rue de la Gare - 75935 Paris Cedex 19
iledefrance.ars.sante.fr | [@ars_idf](https://twitter.com/ars_idf)

Un service mis en œuvre
par le CCS Sesan



© ARS Île-de-France - Département Communication | Crédits : thinkstockphotos.fr - Septembre 2018 - N° ISBN 978-2-36950-108-4



**FAITES
ÉQUIPE
POUR
VOS
PATIENTS**

Partagez et échangez
les informations médicales
et sociales de vos patients
entre professionnels

MIEUX TRAVAILLER ENTRE PROFESSIONNELS

L'amélioration du parcours de soins des patients passe par une meilleure coordination entre professionnels.

Pour faciliter votre exercice quotidien, l'Agence régionale de santé Île-de-France vous propose une plateforme de partage et de services : **Terr-eSanté**.

Cette démarche s'inscrit dans le programme national « e-Parcours », qui vise à faciliter la collaboration, en favorisant notamment le déploiement de services numériques territoriaux.



www.terr-esante.fr

Pour vous inscrire :
contact@terr-esante.fr

 **TERR-
eSANTÉ**